

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 280 publiée le 29 avril 2011

EN SUISSE AUSSI, 35% DES PRATIQUANTS ASSISTERAIENT A LA FORME EXTRAORDINAIRE DU RITE ROMAIN... S'ILS EN AVAIENT LA POSSIBILITÉ !

Après les sondages réalisés en Grande Bretagne, au Portugal et en Allemagne en 2010 et en Italie en 2009, Paix Liturgique poursuit aujourd'hui avec la Suisse ses enquêtes d'opinion internationales au sujet de la réception du Motu Proprio (ces sondages sont [consultables ici](#)).

Courant mars 2011, l'institut Démoscope a réalisé pour le compte de Paix Liturgique, un sondage auprès de 2009 personnes - francophones et germanophones - résidant en Suisse. 722 des interviewés, selon la méthode CATI (entretiens par téléphone), ont déclaré être catholiques, soit 36 % des sondés.

Ces 722 catholiques suisses (hors Suisse italophone) ont ensuite répondu aux quatre questions habituelles de nos enquêtes :

- > participation à la messe dominicale,
- > connaissance du Motu Proprio Summorum Pontificum,
- > opinion quant à la coexistence des deux formes du rite romain dans leur paroisse,
- > intention de participer à la forme extraordinaire dans leur paroisse.

Pour respecter le poids démographique respectif des Suisses romands et alémaniques, Demoscope nous a livré des données corrigées et arrondies.

Après avoir esquissé un tableau de la situation du catholicisme suisse dans [notre précédente lettre](#), nous vous livrons cette semaine les résultats de cette étude suisse.

I - LES RÉSULTATS DU SONDAGE DEMOSCOPE

Question n° 1 : Assistez-vous à la messe ?

Chaque semaine : 8%
Tous les mois : 12%
Pour les fêtes solennelles : 19%
Occasionnellement (mariages...) : 41%
Jamais : 19%
NSP (ne se prononcent pas) : 1%

Les résultats des questions 2, 3 et 4 ci-après sont les résultats concernant les catholiques identifiés comme pratiquants au moins mensuels à la question 1. Il est possible de consulter l'[intégralité des résultats](#) du sondage suisse sur le site de Paix Liturgique.

Question n° 2 : Le pape Benoît XVI a rappelé en juillet 2007 que la messe pouvait être célébrée à la fois sous sa forme moderne dite « ordinaire » ou « de Paul VI » - en français, le prêtre faisant face aux fidèles, la communion étant reçue debout - et sous sa forme traditionnelle dite « extraordinaire » ou « de Jean XXIII » - en latin et grégorien, le prêtre tourné face à l'autel, la communion reçue à genoux. Le saviez-vous ?

Oui : 56%
Non : 42%

NSP : 2%

Question n° 3 : Trouveriez-vous normal ou pas normal que les deux formes du rite romain soient célébrées régulièrement dans votre paroisse ?

Normal : 41%

Pas normal : 50%

NSP : 9%

Question n° 4 : Si la messe était célébrée en latin et grégorien sous sa forme extraordinaire dans votre paroisse, sans se substituer à celle dite ordinaire en français, y assisteriez vous ?

Chaque semaine : 16%

Tous les mois : 19%

Pour les fêtes solennelles : 10%

Occasionnellement (mariages...) : 21%

Jamais : 32%

NSP (ne se prononcent pas) : 2%

Voici une synthèse de ces résultats :



II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Ce sondage suisse est la onzième étude commanditée par Paix Liturgique auprès d'un organisme professionnel et indépendant sur la question du Motu Proprio Summorum Pontificum (toutes consultables sur le site Paix liturgique).

Cette nouvelle étude menée selon les normes scientifiques et professionnelles habituelles confirme, encore une fois, les précédents sondages : **une partie substantielle des catholiques (35 %) assisterait régulièrement à la forme extraordinaire du rite romain - c'est-à-dire au moins une fois par mois - si elle était célébrée dans leur paroisse donc, pour dire les choses simplement, si le Motu Proprio était appliqué...**

Ce pourcentage, d'un catholique pratiquant sur trois, confirme les ordres de grandeur concordants dans l'espace et dans le temps mis en lumière par les précédents sondages commandités par Paix liturgique auprès d'organismes professionnels différents. C'est là le premier enseignement de ce nouveau sondage : ce chiffre de 35% représente une tendance lourde, désormais absolument indéniable.

2) Ce sondage suisse confirme également le fait que **l'attachement à la messe traditionnelle n'est pas un épiphénomène franco-français mais que c'est au contraire une question qui intéresse de près une partie importante des fidèles catholiques, en Europe comme ailleurs** comme le démontreront nos prochains sondages sur d'autres continents. Dès lors qu'on demande directement aux fidèles ce qu'ils pensent vraiment et que l'on ne se contente pas d'écouter la version officielle des évêques ou des "laïcs engagés" (c'est à dire bien souvent... rémunérés par les diocèses ou les paroisses) selon laquelle en Suisse comme en France « il n'y a pas de vraies demandes » ou bien selon laquelle « ce qui a été mis en place depuis le 7 juillet 2007 répond à la demande » ou encore « la majorité des fidèles ne souhaite pas cette liturgie dans les paroisses », les résultats sont quelque peu différents.

Voilà de quoi nous encourager dans notre travail d'information et de libération de la parole des fidèles.

3) 42 % des catholiques pratiquants suisses n'ont pas entendu parler du Motu Proprio de Benoît XVI... près de quatre ans après sa publication (pourcentage qui grimpe à 61 % sur l'ensemble des sondés se déclarant catholiques). Ce chiffre, comparable à celui du Portugal, est la conséquence de la loi du silence qui règne autour de la liturgie traditionnelle en Suisse. de silence à lui seul en dit long sur le manque de zèle de l'épiscopat suisse à faire connaître auprès des fidèles le Motu Proprio de Benoît XVI.

Ce résultat lamentable confirme qu'il est vain d'attendre que l'application du Motu Proprio de Benoît XVI se fasse d'elle-même. En effet, là où les fidèles s'expriment et s'organisent en associations, blogs, forums et sites internet, le Motu Proprio est d'avantage connu, d'où l'importance de la

mobilisation des fidèles pour faire avancer le Motu Proprio dans les paroisses. Nous y voyons pour notre part une invitation pressante à redoubler nos efforts d'information du public.

4) Avec un pourcentage élevé (un sur deux) de pratiquants ne trouvant « pas normale » la coexistence des deux formes du rite romain, la Suisse fait figure d'exception par rapport aux autres pays déjà sondés. Ce résultat s'explique en grande partie par le progressisme militant et agressif qui caractérise une grande partie du catholicisme suisse et qui vaut aux évêques jugés trop orthodoxes de se retrouver au bord de la démission ou de la mutation.

Ce chiffre doit en outre être analysé au regard du faible pourcentage de fidèles ayant connaissance du Motu Proprio. **Les 42 % de pratiquants qui ignorent que le Pape a rappelé que la forme extraordinaire du rite romain n'avait jamais été interdite peuvent difficilement juger possible la coexistence des deux formes de l'unique rite romain et encore plus difficilement souhaiter l'enrichissement mutuel des deux formes du rite romain.**

On ne peut aimer que ce que l'on connaît. Et que ce que l'on sait accepté par les autorités légitimes, nous enseigne la sagesse populaire...

5) En dépit de la très forte polarisation de l'Église suisse et du bruit fait par les « catholiques critiques » qui veulent la peau de Mgr Huonder, un suisse pratiquant sur trois est disposé à vivre sa foi au rythme de la liturgie traditionnelle libérée par le Saint-Père. Cela confirme l'existence, en Suisse comme ailleurs, d'une forte composante de catholiques silencieux, désireux de pouvoir bénéficier, dans le cadre paroissial, non seulement des bienfaits du Missel du Bienheureux Jean XXIII mais aussi de la réforme de la réforme que désire Benoît XVI.

Ce sondage met une nouvelle fois en lumière un constat déjà fait à maintes reprises : **traiter la question de l'application du Motu Proprio à travers celle de la demande exprimée est au mieux une méconnaissance grave des aspirations des fidèles au pire un procédé déloyal qui n'a d'autre but que celui d'empêcher le texte de Benoît XVI de s'appliquer.** Au vu de l'attitude de la Conférence des évêques suisses qui a soumis en septembre 2007 la possibilité pour un prêtre de célébrer la forme extraordinaire du rite romain à... l'autorisation de l'évêque (voir notre [lettre n°279](#)) et au vu du nombre ridiculement bas de fidèles ayant connaissance du Motu Proprio en Suisse, qu'il nous soit permis de pointer du doigt la responsabilité de l'épiscopat helvétique dans cet "enfouissement" du texte pontifical.

6) Ce sondage concerne la Suisse. Il va être très intéressant sur un point particulier : l'écho qu'il va susciter.

En effet, il faut souligner un phénomène extrêmement curieux qui concerne la France. On est aujourd'hui totalement sorti du triomphalisme de type célébration de la « nouvelle Pentecôte ». Désormais, on trouve dans les médias religieux de nombreuses études concernant l'état particulièrement critique du catholicisme français, études auxquelles correspondent des rapports régulièrement établis par les instances épiscopales. Le tout, pour faire très bref, se concentre sur un taux dramatique, celui d'une pratique dominicale hebdomadaire qui ne concerne plus que 4% des Français (et à peine 10% de ceux d'entre eux qui se disent catholiques). En revanche, étrangement, on ne trouve pratiquement nulle part, en France, d'analyse sur les tendances internes de ce « petit reste » au milieu d'une société indifférente.

Or, Paix liturgique publie, lettre après lettre, des éléments d'analyse sur la "température" de ce catholicisme devenu minoritaire. Ces données suscitent - nous le savons par les nombreux retours qui nous parviennent - le plus grand intérêt, et souvent un prodigieux agacement. Mais le climat idéologique reste d'une telle prégnance que le silence des médias spécialisés est quasi total. Qu'il s'agisse de la divulgation de nos sondages indépendants, professionnels, successifs et concordants, qu'il s'agisse des états réguliers, fondés sur des enquêtes précises, que nous publions sur les séminaires de France, nous fournissons un matériau d'analyse sans équivalent dont l'écho est, inexplicablement et malheureusement, pratiquement nul.

Si nos sondages internationaux, notamment ceux de Grande Bretagne et d'Italie, ont largement été repris dans les médias spécialisés et généralistes locaux, nos sondages français n'ont en revanche pas suscité le moindre mot en France, tant dans la presse religieuse que dans la presse profane.

Est-ce parce que nos sondages sur le Motu Proprio, et nos études sur le « personnel Motu Proprio » (vocations et séminaristes) montrent de façon évidente que, dans une dizaine d'années, ce qui reste de catholicisme en France sera de tendance traditionalisante ? Ce qui, après plus de 40 ans de réforme liturgique (et de réforme catéchétique, et de réforme de la formation des prêtres, etc.) a de quoi être en effet un peu dérangeant.

Quoi qu'il en soit, les responsables ecclésiastiques et les médias catholiques continuent à pratiquer la politique de l'autruche- si ce n'est celle de l'omerta - mais au second degré : certes, on reconnaît que le catholicisme est devenu un fait social minoritaire dans notre pays mais on masque qu'au sein de ce catholicisme se manifeste un profond désir de « retour à la tradition » (liturgie, catéchisme, etc.). Et qu'à cette aspiration correspond - les chiffres le prouvent - une fécondité en termes de vocations.

C'est donc pour nous, témoins affligés de la cécité volontaire des responsables du catholicisme français et de leur presse, une expérience intéressante : comment va réagir la presse catholique suisse ?

7) Comme pour tous nos précédents sondages, les résultats de ce sondage effectué en Suisse seront remis au Saint-Père notre pape Benoît XVI.

8) Ce sondage a coûté la somme de 4 200 € TTC. Si vous souhaitez participer à son financement et nous aider à continuer notre travail d'information, vous pouvez adresser votre don à Paix liturgique, 1 allée du Bois Gougenot, 78290 CROISSY-SUR-SEINE en libellant votre chèque à l'ordre de Paix liturgique ou par virement : IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - BIC : SOGEFRPP. Par avance nous vous remercions de votre contribution !